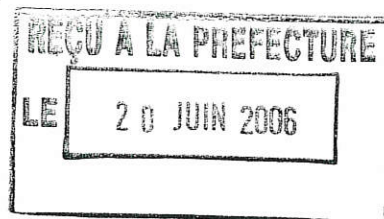


SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 13 juin 2006

N° 2006-39



Nombre de délégués en exercice :	18	L'an deux mil six, le 13 juin 2006 à seize heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	10	
Date de la convocation :	31 mai 2006	

Présents : MM. CAMBON, DAGEN, DE MARSAC, GUIRBAL, MASSAT, MOIGNARD, PLAGES, QUÉREILHAC, ROSET, STEIN.

Absents excusés : MM. ANDRIEU, ASTRUC, COLLIN, GARRIGUES, MOUNIE, NONORGUES, ROUCOLLE, SAUDEDE.

Assistaient à la séance : M. PELZER (Représentant M. le Payeur Départemental), MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).

OBJET : Aménagement des quais de transfert – avenants aux marchés de travaux.

La réalisation du programme d'aménagement des quais de transfert fait l'objet de différents marchés conclus après appel d'offres et notamment :

- d'un marché conclu avec l'entreprise MAILLET pour la partie « infrastructures » du quai de Caylus,
- d'un marché conclu avec l'entreprise EUROVIA pour la partie « Voirie – VRD » du quai de Caylus,
- d'un marché conclu avec l'entreprise BOUSSAC pour la partie « Voirie – VRD » du quai d'Auvillar.

Au cours de l'exécution de ces trois marchés, différentes modifications ont été apportées aux prestations prévues initialement selon le détail figurant dans les avenants joints en annexe.

Le solde de ces modifications se traduit ainsi :

- marché MAILLET Caylus : - 3 100 € HT,
- marché EUROVIA Caylus : + 3 210.06 € HT,
- marché BOUSSAC Auvillar : - 4 265.5 € HT,

soit un bilan global de : - 4 155.44 € HT.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

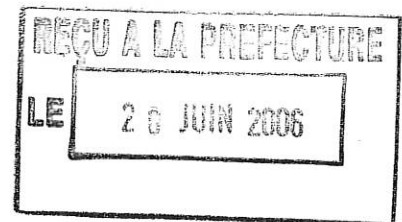
N° 05-013

**AVENANT N° 1 AU MARCHE PASSE AVEC
L'ENTREPRISE MAILLET T.P.**

Commune de CAYLUS

**AMENAGEMENT DU
QUAI DE TRANSFERT**

TERRASSEMENTS - INFRASTRUCTURE



<u>MAITRE DE L'OUVRAGE</u>	<u>MANDATAIRE</u>	<u>ENTREPRISE</u>
Syndicat Départemental des Déchets Hôtel du département Boulevard Hubert GOUZE BP 783 82013 MONTAUBAN	Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Tarn-et-Garonne 28, rue de la banque BP 227 82002 MONTAUBAN	MAILLET T.P. Le Pradel 81150 MARSSAC SUR TARN

ENTRE LES SOUSSIGNES

La SEMATEG représentée par **Monsieur HEBRAL**, la personne responsable du marché.

D'une part,

Et

L'entreprise **MAILLET T.P.** dont le siège social est situé **Le Pradel – MARSSAC SUR TARN (81150)**, représentée par **Monsieur MAILLET Sébastien**, agissant en qualité de **Chef d'entreprise**.

- enregistrée sous le numéro d'immatriculation SIRET : **40885838900021**
- Code d'activité principale (APE) : **451 A**

D'autre part,

Il a été arrêté ce qui suit,

=====

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte des modifications apportées au marché initial.

Ces modifications concernent les travaux suivants :

- Travaux en plus value :

- Fourniture et pose de profilés métalliques plats et guides carrés pleins pour le guidage du positionnement des conteneurs (+ 3200 €)

Le montant total HT des travaux en plus value est de : **+ 3200.00 €**

- Travaux en moins value :

- Rails de guidage norme NF R 17-108 (-1800 €)
- Plaque d'acier (-2400 €)
- Lisse de protection (-2100 €)

Le montant total HT des travaux en moins value est de : **- 6300.00 €**

Le montant de l'avenant est de:

- 6 300.00 € + 3 200.00 € = - 3 100.00 €

ARTICLE 2 : CONTENU DE L'OFFRE

Du fait du présent avenant, le montant du marché se trouvera porté à la somme de :

• Montant H.T. de l'acte d'engagement initial :	110 545.50 €
• Montant HT de l'avenant :	- 3 100.00 €
Soit un total H. T. de :	<u>107 445.50 €</u>
T.V.A. 19.6 %	<u>21 059.32 €</u>

Suivant cadre de détail estimatif en annexe.

Nouveau montant T.T.C. du marché : 128 504.82 €
(Soit une moins value de 2.8 % par rapport au marché de base)

- En lettres : Cent vingt huit mille cinq cent quatre euros et quatre vingt deux cents.

ARTICLE 3 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution n'est pas prolongé du fait du présent avenant.

ARTICLE 4 : CLAUSES ET CONDITIONS GENERALES

Toutes les clauses et conditions générales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Fait à Montauban en un seul original,

A Montauban le 19 Mai 2006,

La personne responsable du marché,

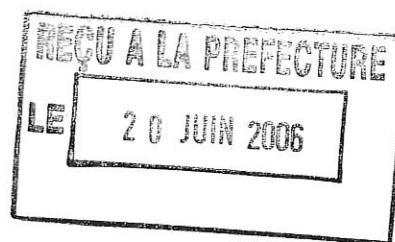
L'entreprise,

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

AVENANT N° 1 AU MARCHE PASSE AVEC L'ENTREPRISE EUROVIA

Commune de CAYLUS

AMENAGEMENT DE QUAIS DE TRANSFERT



<u>MAITRE DE L'OUVRAGE</u>	<u>MANDATAIRE</u>	<u>MAITRISE D'OEUVRE</u>
Syndicat Départemental des Déchets Hôtel du département Boulevard Hubert GOUZE BP 227 82013 MONTAUBAN	Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Tarn-et-Garonne 28, rue de la banque BP 227 82002 MONTAUBAN	BUROTEC 5, Avenue Georges Pompidou 31270 CUGNAUX

ENTRE LES SOUSSIGNES

La **SEMATEG** représentée par **Monsieur HEBRAL**, la personne responsable du marché.

D'une part,

ET

L'entreprise **EUROVIA** dont le siège social est situé **Z.I. les ports – NEGREPELISSE (82800)**, représentée par **Monsieur JUNGBLUTH**, agissant en qualité de **Chef d'agence**.

- enregistrée sous le numéro d'immatriculation SIRET : **414 629 162 00028**
- Code d'activité principale (APE) : **452 P**
- N° d'inscription au registre du commerce de TOULOUSE : **TOULOUSE B 414 629 162**

D'autre part,

Il a été arrêté ce qui suit,

=====

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte des modifications apportées au marché initial.

Ces modifications concernent les travaux suivants :

- Travaux en plus value :

- Réalisation de purges,
- Fourniture et pose d'une géomembrane 10/10,
- Réalisation d'un dallage béton épaisseur 20cm,
- Réalisation déblais, remblais pour la réalisation du parking,
- Démolition dallage béton,
- Fourniture et pose de clôture simple torsion hauteur 2.00m, entraxe poteaux 2.50m,
- Fourniture et pose de canalisations en DN 300,
- Construction de regard DN 1000,
- Création d'un fossé,
- Réalisation de carottages DN 150,
- Réalisation système d'aspiration pompier.

Le montant total HT des travaux en plus value est de : **+ 30 357,08 €**

- Travaux en moins value :

- Etablissement de chaussée en enrobés,
- Fournitures et pose de bordures type T2,
- Fournitures et pose de clôture de hauteur 2,00m de type treillis soudé,
- Marquage du sens de la circulation,
- Fourniture et pose de panneaux.

Le montant total HT des travaux en moins value est de : **- 27 147,02 €**

Le montant de l'avenant est de:

-27 147,02€ + 30 357,08€ = + 3 210,06 €

ARTICLE 2 : CONTENU DE L'OFFRE

Du fait du présent avenant, le montant du marché se trouvera porté à la somme de :

• Montant H.T. de l'acte d'engagement initial :	231 788,76 €
• Montant HT de l'avenant :	+ 3 210,06 €
Soit un total H. T. de :	<u>234 998,82 €</u>
T.V.A. 19.6 %	<u>46 059,77 €</u>

Suivant cadre de détail estimatif en annexe.

Nouveau montant T.T.C. du marché : 281 058,59 €
(Soit une plus value de 1,38% par rapport au marché de base)

- En lettres : **Deux cent quatre-vingt-un mille cinquante-huit euros et cinquante-neuf cents.**

ARTICLE 3 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution n'est pas prolongé du fait du présent avenant.

ARTICLE 4 : CLAUSES ET CONDITIONS GENERALES

Toutes les clauses et conditions générales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Fait à Cugnaux en un seul original,

A Cugnaux le 19 Mai 2006,

La personne responsable du marché,

L'entreprise,

Détail estimatif

QUAI DE TRANSFERT - CAYLUS TRAVAUX EN MOINS VALUE			19/05/2006 EUROVIA		
N° des prix	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QUANTITES	PRIX	MONTANT
1*6	- Etablissement de chaussée en enrobés comprenant :				
a)	. Fondation en grave naturelle 0/80 sur 0,40 m	m2	-238.00	9.95	-2 368.10
b)	. Couche de base en grave non traité 0/31,5 sur 0,15 m	m2	-238.00	5.44	-1 294.72
c)	. Couche d'accrochage	m2	-238.00	1.05	-249.90
d)	. Grave-bitume 0/14 sur 0,08 m	m2	-238.00	11.51	-2 739.38
e)	. Couche d'accrochage	m2	-238.00	0.49	-116.62
f)	. Tapis de roulement en B.B. 0/10 sur 0,05m	m2	-238.00	10.05	-2 391.90
1*8	- Fourniture et pose de bordures du type : . T2	ml	-70.00	28.20	-1 974.00
1*11	- Fourniture et pose de clôture de hauteur 2,00 m au moyen de panneaux treillis soudé en acier galvanisé plastifié vert, maille 200 mm x 55 mm, y compris terrassement complémentaire, massifs en béton, poteaux et toutes sujétions	ml	-350.00	44.10	-15 435.00
1*13	- Marquage du sens de circulation à la peinture routière, y compris nettoyage et préparation . Flèches	u	-4	23.00	-92.00
1*14	- Fourniture et pose de panneaux de signalisation de gamme normale, y compris massif, support, fixation et toutes sujétions				
a)	. Panneaux "STOP"	u	-1	207.00	-207.00
3*16	- Essai au pénétromètre densitographe sur tranchée avec un objectif de densification q3	u	-4	69.60	-278.40
			MONTANT HT		-27 147.02
			TVA 19,6 %		-5 320.82
			MONTANT TTC		-32 467.84

QUAI DE TRANSFERT - CAYLUS TRAVAUX EN PLUS VALUE			19/05/2006 EUROVIA		
N° des prix	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QUANTITES	PRIX	MONTANT
1*4 a)	- Réalisation de purges : . Déblais à évacuer	m3	170.00	10.33	1 756.10
1*10 c)	- Réalisation d'un complexe d'étanchéité pour les bassins, comprenant : . Géomembrane 10/10	m2	48.00	15.75	756.00
PN	- Réalisation dallage béton épaisseur 20 cm	m2	24.00	66.00	1 584.00
PN	- Réalisation déblais remblais pour la réalisation du parking	m3	95.00	7.50	712.50
PN	- Démolition dallage béton pour positionnement du candélabre	forf.	1.00	220.00	220.00
PN	- Clôture simple torsion hauteur 2,00m poteau tout le 2,50m couleur RAL 6005	ml	400.00	33.10	13 240.00
3*1	- Ouverture de tranchée, y compris blindage	m3	170.00	18.22	3 097.40
3*2	- Apport et mise en oeuvre de roulé 6/14	m3	30.00	42.78	1 283.40
3*4	- Remblais avec terre provenant des déblais	m3	140.00	7.06	988.40
3*6 a)	- Fourniture et pose de canalisations en béton : . Ø 300 135 A	ml	77.00	35.04	2 698.08
3*8	- Construction de regard Ø 1000 couverture par tampon fonte Ø 600 de classe D 400	u	2	611.00	1 222.00
PN	- Création de fossé	ml	16.00	6.20	99.20
PN	- Réalisation carottages diamètre dn 150	u	2	250.00	500.00
PN	- Réalisation système d'aspiration avec manchette étanche, tube et coude inox y compris crépine DN 100	u	2	1 100.00	2 200.00
			MONTANT HT		30 357.08
			TVA 19,6 %		5 949.99
			MONTANT TTC		36 307.07

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

AVENANT N° 1 AU MARCHE PASSE AVEC L'ENTREPRISE BOUSSAC

Commune d'AUVILLAR

AMENAGEMENT DE
QUAIS DE TRANSFERT



<u>MAITRE DE L'OUVRAGE</u>	<u>MANDATAIRE</u>	<u>MAITRISE D'OEUVRE</u>
Syndicat Départemental des Déchets Hôtel du département Boulevard Hubert GOUZE BP 783 82013 MONTAUBAN	Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Tarn-et-Garonne 28, rue de la banque BP 227 82002 MONTAUBAN	BUROTEC 5, Avenue Georges Pompidou 31270 CUGNAUX

ENTRE LES SOUSSIGNES

La SEMATEG représentée par Monsieur HEBRAL, la personne responsable du marché.

D'une part,

ET

L'entreprise BOUSSAC dont le siège social est situé « Goulat Sud » - MALAUSE (82200), représentée par Monsieur BOUSSAC Christian, agissant en qualité de Président Directeur Général.

- enregistrée sous le numéro d'immatriculation SIRET : 303 599 583 00018
- Code d'activité principale (APE) : 541 A
- N° d'inscription au registre du commerce de TOULOUSE : 75 B 49

D'autre part,

Il a été arrêté ce qui suit,

=====

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte des modifications apportées au marché initial.

Ces modifications concernent les travaux suivants :

- Travaux en plus value :

- Grave non traité 0/20 supplémentaire et traitement de structure au ciment (dosage 4%) sur 0,40m d'épaisseur,
- Fourniture et pose d'un géocomposite aiguilleté (produit contenant de la bentonite)
- Fourniture et pose d'un géotextile anti-poinçonnements,
- Fourniture et pose d'une géomembrane 10/10,
- Fourniture et pose de clôture de hauteur 2,00 m de type simple, torsion entraxe poteau 2,50m,
- Fourniture et pose de deux cuves incendie de 40m³ chacune,

Le montant total HT des travaux en plus value est de : + 43 931,50 €

- Travaux en moins value :

- Fondation en grave naturelle 0/80 sur 0.40m,
- Apport et mise en œuvre d'argile sur 0,50m,
- Fourniture et pose de clôture de hauteur 2,00 m moyen de panneaux treillis soudé en acier galvanisé,
- Construction de descente d'eau,
- Fourniture et pose d'une cuve incendie de 120m³.

Le montant total HT des travaux en moins value est de : - 48 197,00 €

Le montant de l'avenant est de:

-48 197,00€ + 43 931,50€ = - 4 265,50 €

ARTICLE 2 : CONTENU DE L'OFFRE

Du fait du présent avenant, le montant du marché se trouvera porté à la somme de :

• Montant H.T. de l'acte d'engagement initial :	285 080,15 €
• Montant HT de l'avenant :	- 4 265,50 €
Soit un total H. T. de :	<u>280 814,65 €</u>
T.V.A. 19.6 %	<u>55 039,67 €</u>

Suivant cadre de détail estimatif en annexe.

Nouveau montant T.T.C. du marché : 335 854,32 €
(Soit une moins value de 1.50% par rapport au marché de base)

- En lettres : **Trois cent trente-cinq mille huit cent cinquante-quatre euros et trente-deux cents.**

ARTICLE 3 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution n'est pas prolongé du fait du présent avenant.

ARTICLE 4 : CLAUSES ET CONDITIONS GENERALES

Toutes les clauses et conditions générales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Fait à Cugnaux en un seul original,

A Cugnaux le 19 Mai 2006,

La personne responsable du marché,

L'entreprise,

QUAI DE TRANSFERT - AUVILLAR TRAVAUX EN MOINS VALUE			19/05/2006 BOUSSAC		
N° des prix	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QUANTITES	PRIX	MONTANT
1*6 a)	- Etablissement de chaussée en enrobés comprenant : . Fondation en grave naturelle 0/80 sur 0,40 m	m2	-880.00	10.10	-8 888.00
1*10 a)	- Réalisation d'un complexe d'étanchéité pour les bassins, comprenant : . Apport et mise en œuvre d'argile sur 0,50 m (K=1.10 ⁻⁹ m/s)	m3	-60.00	28.90	-1 734.00
1*12	- Fourniture et pose de clôture de hauteur 2,00 m au moyen de panneaux treillis soudé en acier galvanisé plastifié vert, maille 200 mm x 55 mm, y compris terrassement complémentaire, massifs en béton, poteaux et toutes sujétions	ml	-105.00	55.00	-5 775.00
3*13	- Construction de descente d'eau	ml	-80.00	35.00	-2 800.00
4*13	- Fourniture et pose d'une cuve incendie de 120 m ³ , y compris terrassement, évacuation des déblais excédentaire à la décharge, lit de sable sur 0,15 m, remblaiement avec les matériaux extrait, dalle en béton de 0,20 m, câble d'amarrage, trous d'hommes système de remplissage, jauge, event, 2 prises d'aspiration pompier et toutes sujétions de réalisation et de bon fonctionnement.	u	-1	29 000.00	-29 000.00
			MONTANT HT		-48 197.00
			TVA 19,6 %		-9 446.61
			MONTANT TTC		-57 643.61

Détail estimatif

QUAI DE TRANSFERT - AUVILLAR TRAVAUX EN PLUS VALUE			19/05/2006 BOUSSAC		
N° des prix	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QUANTITES	PRIX	MONTANT
PN	- Grave non traité supplémentaire et réalisation d'un traitement au ciment sur 0,40ml dosé à 4% sur la partie supérieure des murs de soutènement	m2	880.00	10.10	8 888.00
PN	- Fourniture et pose de clôture de hauteur 2,00 m de type simple torsion entraxe poteau 2,50m	ml	205.00	40.00	8 200.00
	- Fourniture et pose de deux cuves incendie de 40 m ³ chacune y compris terrassement, évacuation des déblais excédentaire à la décharge, lit de sable sur 0,15 m, remblaiement avec les matériaux extrait, drainage pour nappe, câble d'amarrage, trous d'hommes système de remplissage, jauge, event, 2 prises d'aspiration pompier et toutes sujétions de réalisation et de bon fonctionnement.	u	1	22 192.00	22 192.00
1*10	- Réalisation d'un complexe d'étanchéité pour les bassins, comprenant :				
PN	. Géocomposite aiguilleté	m2	220.00	14.45	3 179.00
b)	. Géotextile anti-poinçonnement	m2	95.00	2.00	190.00
c)	. Géomembrane 10/10	m2	95.00	13.50	1 282.50
			MONTANT HT		43 931.50
			TVA 19,6 %		8 610.57
			MONTANT TTC		52 542.07

<p>QUAI DE TRANSFERT - AUVILLAR RECAPITULATION GENERALE</p>	<p>19/05/2006 BOUSSAC</p>
<p>TRAVAUX EN MOINS VALUE</p>	<p>-48 197.00</p>
<p>TRAVAUX EN PLUS VALUE</p>	<p>43 931.50</p>
<p>MONTANT TOTAL HT DE L'AVENANT TVA 19,6 %</p>	<p>-4 265.50 -836.04</p>
<p>MONTANT TOTAL TTC DE L'AVENANT</p>	<p>-5 101.54</p>

*
**

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve l'avenant n°1 au marché conclu avec l'entreprise MAILLET TP pour l'aménagement des infrastructures du quai de Caylus ramenant le montant initial du marché à 128 504.82 € TTC,
- approuve l'avenant n°1 au marché conclu avec l'entreprise EUROVIA pour l'aménagement de la voirie et des VRD du quai de Caylus portant le montant initial du marché à 281 058.59 € TTC,
- approuve l'avenant n°1 au marché conclu avec l'entreprise BOUSSAC pour l'aménagement de la voirie et des VRD du quai d'Auvillar ramenant le montant du marché initial à 335 854.32 € TTC,
- autorise le Président de la SEMATEG à signer ces documents en qualité de mandataire.

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE
DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU
REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE **20 JUIN 2006**
ET DE SA PUBLICATION LE **20 JUIN 2006**
Montauban, le **21 JUIN 2006**

LE PRÉSIDENT,

Jean CAMBON

*Fait et délibéré,
les jour, mois et an que dessus,*

Le Président,

Jean CAMBON

